

2.—Rémunération et heures de travail du personnel des chemins de fer canadiens, 1923-1928.

NOTA.—Pour le personnel de la traction, l'unité est de 100 milles, à l'exception des expéditeurs et de télégraphistes, payés au mois. Les équipes travaillant à l'entretien des voies sont payées à la journée et les ouvriers des dépôts et ateliers à l'heure. Les chiffres similaires de 1920-22 sont à la page 726 de l'Annuaire de 1926.

Occupation.	Septembre 1923-26.		Septembre 1927-28	
	Salaires.	Heures par semaine	Salaires.	Heures par semaine
Traction¹—	\$		\$	
Conducteurs, voyageurs.....	4.27	2	4.47	2
Conducteurs, marchandises, (irrég.).....	5.80	3	6.16	3
Serre-freins, voyageurs.....	2.93	2	3.13	2
Serre-freins, marchandises (irrég.).....	4.48	3	4.84	3
Préposés aux bagages.....	3.04	2	3.24	2
Mécaniciens, voyageurs.....	5.92-6.92	2	6.16-7.16	2
Mécaniciens, marchandises (irrég.).....	6.48-8.40	3	6.89-8.76	3
Chauffeurs, voyageurs.....	4.32-5.52	2	4.56-5.76	2
Chauffeurs, marchandises (irrég.).....	4.64-6.15	3	5.00-6.51	3
Expéditeurs ¹	230.00-238.00	48	225.00-252.00	48
Télégraphistes ¹	117.00-129.00	48	122.00-134.00	48
Entretien des voies—				
Contremaitres.....	4.40	48	4.55	48
Poseurs.....	3.04 ⁴	48	3.20	48
Ateliers et dépôts—				
Forgerons.....	.70	44	.74	44
Chaudronniers.....	.70	44	.74	44
Machinistes.....	.70	44	.74	44
Mouleurs.....	.70	44	.74	44
Menuisiers-charpentiers (march.).....	.63	44	.67	44
Peintres (march.).....	.63	44	.67	44
Répareurs (march.).....	.63	44	.67	44
Nettoyeurs.....	.38	44	.42	44

¹En Colombie Britannique, les salaires du personnel ambulant, des expéditeurs et des télégraphistes sont un peu plus élevés; lorsque, pour ces deux dernières catégories d'employés, deux prix sont indiqués le premier s'applique au territoire sis à l'est de Fort William et le second, plus élevé, est payé à l'ouest de Fort William, jusques et y compris la Colombie Britannique. ²Sur la base de 20 milles à l'heure. ³Sur la base de 12½ milles à l'heure. ⁴Première année, \$2.88.